BCLP. Client Intelligent

News

BCLP ACCUEILLE DAMIEN LUQUÉ ET SON ÉQUIPE POUR CRÉER LA PRATIQUE RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE ET GESTION D'ACTIFS

Jan 30, 2025

BCLP accélère sa croissance à Paris avec l'arrivée d'une équipe en réglementation financière et gestion d'actifs menée par Damien Luqué, associé, et composée de Martin Jarrige de la Sizeranne qui devient Counsel et de Sacha Tartarin comme collaborateur.

Cette arrivée marque une étape significative du développement du bureau et renforce la diversification de son offre de services.

Reconnu pour son savoir-faire, Damien Luqué a fait de la gestion d'actifs (structuration et commercialisation de placements collectifs) et de la réglementation financière (réglementation bancaire, services d'investissement, financement participatif, assurances) son cœur de métier.

Parmi ses clients comptent des établissements de crédit, des sociétés de gestion et des investisseurs institutionnels. Avec son équipe, il les conseille dans la structuration de véhicules d'investissement qu'il s'agisse de fonds d'investissement alternatifs, OPCVM, fonds de private equity, fonds de dette, fonds ELTIF II et d'autres placements collectifs.

Parallèlement, il conseille des institutions financières françaises et étrangères sur des problématiques réglementaires liées à la fourniture de services bancaires et financiers en France, en particulier lors du lancement de nouvelles offres. Outre son intervention sur les aspects réglementaires, il les accompagne également devant les régulateurs (AMF, ACPR) et en matière de pré-contentieux.

Avec son équipe, Damien est récemment intervenu aux côtés de PAREF Gestion sur les aspects réglementaires lors de la fusion-absorption de Novapierre Allemagne 2 par Novapierre Allemagne aboutissant à la création de la société PAREF Prima. Il conseille par ailleurs des acteurs comme Dexia, Arkéa, LaSalle Investment Management, etc.

Olivier Mesmin, associé, co-managing partner, BCLP Paris souligne l'opportunité de l'arrivée de cette nouvelle équipe : « *Le savoir-faire de Damien et son équipe s'intègre parfaitement à nos activités existantes et vient étoffer notre offre en corporate, fiscalité, financement et immobilier. Nous nous*

*connaissons depuis longtemps et nous savons pouvoir compter sur sa technicité, son dynamisme et son envie de développer.***»**

Damien Luqué, nouvel associé BCLP, confirme : « *Les synergies avec les équipes de BCLP à Paris et à l'international sont évidentes, qu'il s'agisse de nos compétences, des clients et de nos secteurs de prédilection. Notre intégration traduit l'ambition du bureau parisien et nous permettra outre des compétences plurielles de proposer une dimension internationale intégrée, répondant aux attentes de nos clients français et étrangers.* »

A propos de Damien Luqué – Associé

Avocat depuis 2008, Damien est titulaire d'un MBA « Management and Business Law » de l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris (2007), d'un DEA en Sciences Criminelles de l'Université Robert Schuman de Strasbourg (2004) et d'un DESS en Droit Processuel de la Faculté de La Rochelle (2003).

Damien Luqué a débuté sa carrière chez Allen & Overy (2008-2014) au sein de l'équipe Marchés de capitaux. Expérience pendant laquelle il a eu l'occasion d'être détaché au sein de l'équipe juridique d'AXA REIM SGP et de l'équipe equity de Goldman Sachs Paris. Il a ensuite exercé au sein de l'équipe Services Financiers de CMS-Francis Lefebvre (2014-2017) avant de rejoindre Lacourte Raquin Tatar en 2018 en tant qu'associé.

A propos de Martin Jarrige de la Sizeranne - Counsel

Avocat au barreau de Paris depuis 2016, Martin est diplômé d'un Master II Droit des Affaires et Economie de l'Université Paris II Panthéon-Assas (2015) et d'un Master II Droit Pénal Financier, de l'Université de Cergy-Pontoise (2012). Il a débuté sa carrière chez CMS-Francis Lefebvre (2016-2018) avant de suivre Damien Luqué chez Lacourte Raquin Tatar en 2018.

A propos de Sacha Tartarin – Collaborateur

Sacha Tartarin est diplômé d'un Master II en droit pénal financier et droit des affaires de l'Université CY Paris Cergy en partenariat avec l'ESSEC. A l'occasion de ses stages, il a travaillé dans les équipes réglementation financière de Simmons & Simmons et de Spitz Poulle Kannan et au sein de la cellule Asset Management et Investment Services de l'AMF. Il rejoint BCLP en tant que collaborateur après avoir débuté dans l'équipe de Damien Luqué.

RELATED CAPABILITIES

- Financial Services Corporate & Regulatory Team
- Corporate Real Estate and Funds

- Real Estate

MEET THE TEAM

Olivier Mesmin

Paris

olivier.mesmin@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 69

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.

© 2025 Bryan Cave Leighton Paisner LLP.